

Coach professionnel

Active

N° de fiche

RNCP29424

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 6

Code(s) NSF :

- 315 : Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

Date d'échéance de l'enregistrement : 21-12-2020

CERTIFICATEUR(S)

Nom légal	Nom commercial	Site internet
SARL ACTIVISION	-	-
OSTHEOPATHIE F.I	-	-

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

Activités visées :

Le coaching professionnel permet au client de faire émerger des solutions ou des options de changement face à une ou des problématique(s) professionnelles. Le-la coach-e accompagne le client dans l'exploration et l'expérimentation de nouveaux comportements, de nouvelles pratiques, ou d'options applicables sur des situations concrètes. Le-la coach-e s'appuie sur le potentiel et les ressources du client. Il reste centré sur les demandes et les objectifs du client.

Les activités du-de la Coach-e Professionnel-le sont :

- Coaching interne
- Coaching individuel
- Coaching d'équipes
- Coaching d'organisations

Le-la coach-e accompagne un-e client-e, individu ou équipe, en installant un cadre déontologique et professionnel, propice à créer une relation de confiance qui favorise en toute sécurité pour le-a client-e la réflexion et la mise en action en lien avec des objectifs définis au préalable.

Compétences attestées :

Compétences attestées :

- Etablissement des fondations et définition du cadre d'intervention du coaching : règles déontologiques énoncées et respectées, enjeux explorés et indicateurs de réussite établis, contrat de séance établi.
- Maîtrise du déroulement d'un processus de coaching individuel : cadre de la relation maîtrisé, accueil, posture de coach, présence, écoute, encouragement. Maîtrise de la conclusion de la mission, renforcement de la responsabilisation
- Maîtrise du déroulement d'un processus de coaching d'équipes : maîtrise des concepts de dynamique collective et de maturité d'équipe, utilisation d'une grille d'analyse de la dynamique collective et de construction de vision d'équipe, application des principes du coaching collectif.
- Maîtrise du déroulement d'une séance de coaching : contrat de séance établi, séance conduite en questionnant avec pertinence, utilisation d'une grille, facilitation d'options, d'actions et mise en œuvre. Maîtrise de la conclusion de la séance, renforcement de la responsabilisation.
- Facilitation de la réussite du-de la client-e : facilitation des prises de conscience, de l'émergence de pistes et de plans d'action, prise en compte du suivi des progrès, responsabilisation et renforcement de l'autonomie du-de la client-e.
- Activation d'un questionnement réflexif à propos de sa pratique et réflexion sur le métier de coach : analyse de la pratique avec recul et plan de progrès en adéquation, analyse des travaux réalisés et points de progrès analysés, mise en œuvre des points de progrès analysés.

Modalités d'évaluation :

BLOCS DE COMPÉTENCES

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>RNCP29424BC01</p> <p>Dérouler un processus de coaching individuel</p>	<p>Descriptif</p> <ul style="list-style-type: none">- Co-crée la relation avec le client<ul style="list-style-type: none">o Construire un climat d'accueil et de respecto Etre présent à l'autre et à la situationo Ecouter avec attention et bienveillanceo Donner des retours (feedbacks) pertinents- Maîtriser le déroulement du processus de coaching individuel<ul style="list-style-type: none">o Etablir le contrat de séance et les indicateurso Pratiquer l'écoute active et les silenceso Utiliser à bon escient au moins une grille d'intervention (SCORE, GROW, RPBDC, Zoning, Etc)o Questionner avec pertinence (questions ouvertes, évocatrices, ...)o Pratiquer une communication directe selon la situation	

- Faciliter l'apprentissage, la réussite et le changement
 - o Faciliter les prises de conscience
 - o Co-élaborer les options /les actions,
 - o Planifier le suivi et établir les indicateurs
 - o Suivre les progrès et responsabiliser
 - o Utiliser à bon escient au moins une des grilles reconnues en matière de changement (étapes du deuil, changement niveau 1 et 2, cycle autonomie, résistances, ...)
 - o Permettre l'autonomie et la capitalisation des apprentissages
 - Assurer la bonne fin du coaching
 - o Co-élaborer le bilan des progrès, apprentissages et prochaines étapes
 - o Permettre l'autonomie et la capitalisation des apprentissages
- Modalités d'évaluation**
- Mise en situation professionnelle : séance de coaching observée devant un jury
 - Séances de coaching enregistrées

	<p>avec auto-évaluation écrite et plan de progrès</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etudes de cas de coaching et de propositions d'intervention - Rédaction d'un mémoire démontrant un travail réflexif sur sa pratique <p>Une attestation sera délivrée au candidat à l'issue de la validation du bloc de compétence.</p>	
<p>RNCP29424BC02</p> <p>Dérouler un processus de coaching d'équipe</p>	<p>Descriptif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Co-crée la relation avec le client <ul style="list-style-type: none"> o Construire un climat d'accueil et de respect o Etre présent à l'autre et à la situation o Ecouter avec attention et bienveillance o Donner des retours (feedbacks) pertinents - Maîtriser le déroulement du processus de coaching <ul style="list-style-type: none"> o Etablir le contrat de séance et les indicateurs o Pratiquer l'écoute active et les silences o Utiliser à bon escient au moins une grille d'intervention (SCORE, GROW, RPEDC, 	

Zoning, Etc)

- o Questionner avec pertinence (questions ouvertes, évocatrices, ...)
- o Pratiquer une communication directe selon la situation
- o Faciliter l'apprentissage, la réussite et le changement
- o Faciliter les prises de conscience
- o Co-élaborer les options /les actions,
- o Planifier le suivi et établir les indicateurs
- o Suivre les progrès et responsabiliser
- o Utiliser à bon escient au moins une des grilles reconnues en matière de changement (étapes du deuil, changement niveau 1 et 2, cycle autonomie, résistances, ...)
- o Permettre l'autonomie et la capitalisation des apprentissages
- Assurer la bonne fin du coaching
- o Co-élaborer le bilan des progrès, apprentissages et prochaines étapes
- o Permettre l'autonomie et la capitalisation des apprentissages

- Faciliter la dynamique collective et le changement au niveau d'un groupe
 - o Utiliser au moins une grille de sociologie des organisations, de maturité et de dynamique des groupes
 - o Appliquer au moins un des outils reconnus en matière de coaching collectif (visionning, alignement , ..)
 - o Concevoir des dispositifs de coaching et/ou de team-building pour fédérer une/ des équipes autour de la vision, les valeurs communes et les priorités d'action

Modalités d'évaluation

- o Mise en situation professionnelle : séance de coaching observée devant un jury
- o Séances de coaching enregistrées avec auto-évaluation écrite et plan de progrès
- o Rédaction d'un mémoire démontrant un travail réflexif sur sa pratique
- o Etude de cas de coaching d'équipe(s) et de propositions d'intervention auprès d'un

	<p>collectif</p> <ul style="list-style-type: none"> o Compte-rendu de travail en groupe de pairs avec grilles sur maturité d'équipe et analyse outils de coaching d'équipe <p>Une attestation sera délivrée au candidat à l'issue de la validation du bloc de compétence.</p>		
<p>RNCP29424BC03</p> <p>Établir les fondations et définir le cadre d'intervention du coaching</p>	<p>Descriptif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etablir les fondations et respecter les directives éthiques <ul style="list-style-type: none"> o Présenter la déontologie du coaching o Réagir aux situations problématiques o Appliquer les directives éthiques dans toutes les circonstances - Définir le cadre d'intervention du coaching en fonction du contexte et des besoins <ul style="list-style-type: none"> o Etablir le contrat de coaching avec des critères de succès o Construire le dispositif d'intervention individuel ou collectif o Méta-communicuer et réguler sur le processus tout au long du coaching <p>Modalités d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en situation professionnelle : séance 		

	<p>de coaching observée devant un jury</p> <ul style="list-style-type: none"> - Séances de coaching enregistrées avec auto-évaluation écrite et plan de progrès - Etudes de cas de coaching et de propositions d'intervention - Rédaction d'un mémoire démontrant un travail réflexif sur sa pratique - Rédaction d'un article de recherche personnelle en lien avec le métier de coach <p>Une attestation sera délivrée au candidat à l'issue de la validation du bloc de compétence.</p>	
<p>RNCP29424BC04</p> <p>Activer un questionnement réflexif à propos de sa pratique et mener une réflexion sur le métier de coach</p>	<p>Descriptif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Activer un questionnement réflexif sur sa pratique et sur le métier de coach <ul style="list-style-type: none"> o Analyser sa pratique en utilisant les principes d'autoévaluation o Prendre en compte les feedback reçus pour progresser o Définir les actions de progrès à mener o Mener des recherches et réflexions 	

sur le métier pour enrichir sa pratique (lectures, conférences, échanges avec des pairs).

Modalités d'évaluation

- Enregistrements de séances de coaching avec auto-évaluation écrite et plan de progrès
- Compte rendu de travail en groupe de pairs
- Rédaction d'un mémoire de fin d'étude personnel démontrant un travail réflexif sur sa pratique et sur les grilles d'intervention utilisées et leur efficacité
- Rédaction d'un article de recherche personnelle en lien avec le métier de coach
- Attestation (s) de supervision

Une **attestation** sera délivrée au candidat à l'issue de la validation du bloc de compétence.

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

Secteurs d'activités :

Tous secteurs d'activité nécessitant l'accompagnement de dirigeants, de managers ou de leurs collaborateurs, ou de toute personne dans un contexte professionnel, dans la réalisation de leurs objectifs individuels, d'équipe ou liés à l'évolution de leur organisation.

Le-a coach-e peut intervenir en tant que salarié-e ou qu'indépendant-e:

- Salarié-e d'un cabinet de coaching, d'accompagnement du changement ou de conseil en ressources humaines,
- Salarié-e d'une organisation en tant que coach interne, DRH-coach-e ou coach-e-accompagnateur du changement
- Coach-e Professionnel-le indépendant-e avec sa propre structure (auto-entrepreneur-se ou avec sa société).

Type d'emplois accessibles :

coach-e-s, coach-e-s internes, responsables du pilotage du changement, drh-coach-e, manager-coach-e

Code(s) ROME :

- M1502 - Développement des ressources humaines
- M1503 - Management des ressources humaines
- M1402 - Conseil en organisation et management d'entreprise
- M1801 - Administration de systèmes d'information

Références juridiques des réglementations d'activité :

Le métier étant inscrit au RNCP, le-a Coach-e s'engage à respecter la déontologie de la profession, à être supervisé-e régulièrement et à continuer à se former tout au long de l'exercice de son activité professionnelle. Il est fortement recommandé au coach de se référer régulièrement aux règles édictées par les organismes professionnelles du métier (SF Coach, International Coach Federation, EMCC) et aux sites qui reprennent les chartes d'éthique (Coach-pro, Syntec coaching, Commission Européenne).

VOIES D'ACCÈS

Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	-
En contrat d'apprentissage		X	-
Après un parcours de formation continue	X		Trois représentant-e-s internes de l'organisme de formation Deux représentant-e-s qualifié-e-s de la profession dont un-e représentant-e du collège employeur et un-e représentant-e du collège salarial
En contrat de professionnalisation	X		Trois représentant-e-s internes de l'organisme de formation Deux représentant-e-s qualifié-e-s de la profession dont un-e représentant-e du collège employeur et un-e représentant-e du collège salarial
Par candidature individuelle		X	-

Par expérience	X	Trois représentant-e-s internes de l'organisme de formation Deux représentant-e-s qualifié-e-s de la profession dont un-e représentant-e du collège employeur et un-e représentant-e du collège salarial
----------------	---	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non

BASE LÉGALE

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

^
v

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Arrêté du 8 décembre 2017 publié au Journal Officiel du 21 décembre 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé "Coach professionnel" avec effet au 27 septembre 2013, jusqu'au 21 décembre 2020. Autorité responsable : Variations international.

Référence autres (passerelles...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO

Date du premier Journal Officiel ou Bulletin Officiel : 21-12-2017

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

www.activision-coaching.com

contact@activision-coaching.com

Activision Coaching (<http://www.activision-coaching.com>)

Fiche au format antérieur au 01/01/2019
(<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/enregistrer>)

